





#### NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR5310095 - Cap d'Erquy-Cap Fréhel

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	
4. DESCRIPTION DU SITE	<u>6</u>
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	
6. GESTION DU SITE	<u>9</u>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site

A (ZPS) FR5310095 Cap d'Erquy-Cap Fréhel

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation

31/12/1993 30/06/2008

## 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement- durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement- durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS: date de signature du dernier arrêté (JO RF): 30/07/2004



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <a href="http://www.legifrance.gouv.fr/jo-pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020796223">http://www.legifrance.gouv.fr/jo-pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020796223</a>

## 2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude: -2,3° Latitude: 48,66667°

2.2 Superficie totale 2.3 Pourcentage de superficie marine

40434 ha 95%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
22	Côtes-d'Armor	5 %

#### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
22054	ERQUY
22179	FREHEL
22143	MATIGNON
22174	PLEBOULLE
22201	PLEVENON
22242	PLURIEN
22282	SAINT-CAST-LE-GUILDO

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



## 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site		
		Superficie	Grottes	Qualité des données	A B C D A B C			
Code	PF	(ha) (% de couverture)	[nombre]		Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF**: Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 > p > 15 %; B = 15 > p > 2 %; C = 2 > p > 0 %.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

## 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

	Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Crouns	Code	Nom eciontificus	Tuno	Та	ille		11.27	Cat.	Qualité	A B C D		A B C	
Groupe	Code	Nom scientifique	Туре	Min	Max	Unité	C R V P	des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
В	A384	Puffinus puffinus mauretanicus	С			i	Р		В	В	С	В	
В	A009	Fulmarus glacialis	r	30	35	р	Р		В	А	С	А	
В	A016	Morus bassanus	w			i	Р		D				
В	A016	Morus bassanus	С			i	Р		D				
В	A017	Phalacrocorax carbo	w			i	Р		D				
В	A018	Phalacrocorax aristotelis	r	300	320	р	Р		В	В	С	В	
В	A046	Branta bernicla	w			i	Р		D				
В	A103	Falco peregrinus	r	1	1	р	Р		D				
В	A130	Haematopus ostralegus	w			i	Р		D		_		



В	A130	Haematopus ostralegus	r	1	1	р	Р	D			
В	A137	Charadrius hiaticula	w			i	Р	D			
В	A149	Calidris alpina	W			i	Р	D			
В	A162	Tringa totanus	W			i	Р	D			
В	A183	Larus fuscus	r	2	3	р	Р	D			
В	A184	Larus argentatus	r	340	360	р	Р	D			
В	A187	Larus marinus	r	6	6	р	Р	D			
В	A188	Rissa tridactyla	r	65	65	р	Р	С	С	С	С
В	A199	<u>Uria aalge</u>	r	236	249	р	Р	А	А	С	А
В	A200	Alca torda	r	10	10	р	Р	А	А	С	А
В	A224	<u>Caprimulgus europaeus</u>	r	3	4	р	Р	D			
В	A302	Sylvia undata	r	30		i	Р	С	А	С	А

- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type: p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité: i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population**: A = 100 > p > 15 %; B = 15 > p > 2 %; C = 2 > p > 0 %; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Та	Taille Unite		Cat.	Annexe	Dir. Hab.		Autres ca	atégories	
Groupe	Code	Nom scientifique	Min	Max	Office	C R V P	IV	V	Α	В	С	D
В		Corvus corax	1	1	р	Р			Х		Х	



- Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité: i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation: IV, V: annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A: liste rouge nationale ; B: espèce endémique ; C: conventions internationales ; D: autres raisons.

#### 4. DESCRIPTION DU SITE

#### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	%
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	%

### Autres caractéristiques du site

L'intérêt majeur de cette ZPS réside dans la présence d'importantes colonies d'oiseaux marins et aussi dans la diversité des espèces présentes ainsi que dans la présence d'oiseaux des landes, notamment la Fauvette pitchou.

C'est également un des rares sites de reproduction du Pingouin torda avec une dizaine de couples recensée.

L'extension en 2008 a permis d'inclure dans la ZPS les principaux secteurs d'alimentation des espèces marines nichant sur les falaises et de prendre en compte les espèces migratrices et hivernantes, aussi bien pélagiques que certaines espèces de limicoles présentes en Baie de la Fresnaie.

Vulnérabilité: D'une manière générale, les prédateurs terrestres tels que les rats et les Visons d'Amérique représentent une sérieuse menace pour les colonies d'oiseaux de mer. La présence de ces espèces n'est pas signalée au cap Fréhel. Par contre, des cas de prédation massive exercée par les corneilles noires (Corvus corone) ou les grands corbeaux (Corvus corax) sur les colonies d'oiseaux de mer (Mouettes tridactyles et Guillemots de Troïl notamment) ont été enregistrés au cap Fréhel durant les dernières décennies (CADIOU 2002, CADIOU et al. 2004).

Parmi les facteurs anthropiques pouvant avoir un impact significatif sur les oiseaux, le dérangement humain occupe une place prépondérante. Le cap Fréhel est un haut lieu touristique qui draine annuellement des milliers de touristes. Compte tenu de l'inaccessibilité naturelle des falaises et des îlots, les principaux secteurs de reproduction des oiseaux de mer apparaissent peu soumis au dérangement direct depuis la terre ferme. La fréquentation nautique aux abords du cap Fréhel est régulière, qu'il s'agisse de pêcheurs professionnels, de plaisanciers (en pêche ou en promenade), de kayakistes ou encore de jet-skis. Il existe également une activité estivale de bateaux promenade qui longent les falaises et les équipages nourrissent des goélands pour l'attraction. Aucun effarouchement des oiseaux n'a été constaté. Dans l'état actuel des connaissances, cette activité humaine en mer sous les falaises ne semble occasionner aucun impact sur le bon déroulement de la reproduction des oiseaux marins mais les zones de repos ou d'alimentation des alcidés sont régulièrement traversées par des embarcations.

L'intensité des captures accidentelles de cormorans ou d'alcidés dans les filets, si elles existent, n'est pas évaluée dans et aux abords de la ZPS du cap Fréhel. Côté terrestre, la fréquentation humaine sur les chemins de randonnée peut avoir un impact sur la tranquillité du couple de faucons pèlerins en période de reproduction. La fréquentation humaine dans les landes où se reproduisent l'engoulevent d'Europe et la Fauvette pitchou apparaît bien minime par rapport à la fréquentation du littoral et ne semble pas à même d'occasionner un dérangement significatif pour ces deux espèces.

La ZPS du cap Fréhel apparaît peu soumise au risque de pollution de grande ampleur par les hydrocarbures (marée noire ou pollution chronique liée aux déballastages).

À plus long terme, les changements climatiques observés à l'échelle mondiale pourraient aussi avoir un impact sur les oiseaux marins nichant au cap Fréhel, par le biais de modifications de l'environnement marin et d'un impact sur l'abondance et la répartition des espèces proies exploitées par les oiseaux.

#### 4.2 Qualité et importance

Données oiseaux (liste des espèces et effectifs) actualisées fin 2002.

Le secteur du Cap Fréhel possède des populations d'alcidés reproductrices notables à l'échelle nationale : 280 couples de Guillemots de Troïl en 2006 soit près de 90% des effectifs de l'espèce (quasi totalité de la population nicheuse française).



Des suivis de la migration à partir de la Pointe du Grouin ont mis en évidence le passage et le stationnement régulier de Puffins des Baléares au large de ce secteur. Cette espèce niche exclusivement aux îles Baléares, mais migre en automnehiver vers les eaux de l'Atlantique Oriental, entre le sud de la mer du Nord et le Maroc.

L'inclusion en 2008 de l'ensemble de la Baie de la Fresnaye permet d'avoir une prise en compte des populations d'oiseaux hivernants ou en migration : limicoles (Bécasseau variable, Grand gravelot,

), canards, oies (Bernache cravant), échassiers (Chevalier gambette) et d'avoir une cohérence de gestion avec les baies de l'Arguenon et de Lancieux.

D'autres espèces sont également présentes et constituent une justification pour l'extension du site comme par exemple et sans être exhaustif, le Fulmar Boréal, le Fou de bassan, le Grand cormoran.

Par ailleurs, compte tenu de l'intégration de falaises maritimes et d'habitats de landes le nombre de couples de Fauvettes pitchou, évalué à 19 dans l'ancien périmètre de la ZPS, reste à préciser pour le nouveau périmètre.

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives							
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]			
Incidence	s positives						
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]			

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution**: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

## 4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

#### 4.5 Documentation

Old site code 205410.SEPNB 1992. Annuaire de reserves Bretonnes -groupe ornithologiquedes cotes d'Armor.

- · BARGAIN B., GELINAUD G. & MAOUT J., 1999. Les limicoles nicheurs de Bretagne. Bretagne Vivante SEPNB, 179 p.
- · CADIOU B., 2002. Les oiseaux marins nicheurs de Bretagne. Les cahiers naturalistes de Bretagne. Ed. Biotope. 135 p.
- · CADIOU B., PONS J-M. & YESOU P., 2004. Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope, Mèze, 218 p.
- · CHATEIGNÈRE L., 1996. Suivi de quelques espèces de l'avifaune nicheuse des landes de Fréhel (Côtes d'Armor). Rapport inédit, Syndicat des Caps, Erquy Fréhel Plurien Conseil général. 17 p.
- COZIC E., 2003. La nidification du faucon pèlerin (Falco peregrinus) en Bretagne. Historique et hypothèses sur la distribution et l'abondance des couples nicheurs. Ar Vran, 1 : 5-18.

- · COZIC E., 2005. Nidification du faucon pèlerin en Bretagne. Bilan 2004. Le Fou, 66 : 3-7.
- · MNHN (Muséum national d'histoire naturelle), 2002. Natura 2000 / directive "oiseaux". Codification des données espèces dans les formulaires des zones de protection spéciale. Note de cadrage. Note explicitant la méthode d'évaluation mise en #uvre par le MNHN. Ministère de l'écologie et du développement durable. 21 p.
- · ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D, 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'études ornithologiques de France / Ligue pour la protection des oiseaux. Paris. 560 p.
- TUCKER G.M. & HEATH M.F., 1994. Birds in Europe: their conservation status. Cambridge, U.K.: Birdlife International (Birdlife Conservation Series n°3).
- · YEATMAN-BERTHELOT D & JARRY G., 1994. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 775 p.

Lien(s):

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	10 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
32	Cap Fréhel	+	1%
32	Cap d'Erquy	*	1%
54	Le Grand Pourrier	*	5%
54	Cap Fréhel	+	5%

#### Désignés au niveau international :

Туре	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	------------------------------

#### 5.3 Désignation du site

Eaux intérieures et eaux territoriales françaises Domaine public maritime Propriété collectivités

#### 6. GESTION DU SITE

<b>3</b> ( ) 1	` '	U	
Organisation:			
Adresse :			
Courriel :			
6.2 Plan(s) de gestion			
Existe-il un plan de gestion en cours de	validité ?		
Oui			
Non, mais un plan de gestion est	t en prépara	tion.	
X Non			

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

#### 6.3 Mesures de conservation

Orientations de gestion pour une conservation durable du site

Un Document d'objectif existe depuis 2001 sur le territoire de l'ancien périmètre de la ZPS.

Un comité de pilotage élargi sera mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département relatif au nouveau site créé en 2008. Ce COPIL réunira l'ensemble des acteurs concernés dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réviser et compléter le document d'objectifs existant en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire concernées.

La désignation d'une zone de Protection Spéciale élargie doit permettre ainsi une meilleure prise en compte des espèces d'oiseaux marins. Sur la base du travail déjà réalisé d'inventaires, de concertation, de préconisations et de mesures de gestion par l'opérateur, un projet territorial adapté sera mise en #uvre, intégrant l'ensemble des acteurs et des activités maritimes.

Sans anticiper sur la phase de concertation, des usages et des pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000.

La proposition de site permettra la mise en #uvre d'orientations de gestion appropriées par rapport aux enjeux de conservation tels que :

- Maintien et restauration des populations d'oiseaux en lien avec la préservation des habitats, de leur tranquillité et des ressources.
- Suivi et gestion des ressources alimentaires.
- Suivi de la qualité des eaux et de la problématique de bassin versant : le lien terre-mer oblige à une démarche intégrée concernant la politique de l'eau que le document d'objectifs reprendra mais qui repose sur d'autres instruments réglementaires que Natura 2000.
- Développement de suivis scientifiques à une échelle pertinente, tant en termes d'espèces qu'en termes de relation espèces/habitats.
- Sensibilisation à une échelle élargie et ciblée de la richesse avifaunistique du territoire, des problématiques associées et des problèmes de partage de l'espace, notamment auprès des conchyliculteurs.
- · Veille et interventions appropriées en cas de pollution par hydrocarbures.

Les activités de défense exercées sont en particulier :
Aérienne :
Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ; Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Surface :
Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ; Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Sous marine :
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29);

Action de l'état en mer :

Opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs ;

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause

Le périmètre du site concerne le sémaphore de Saint Cast en limite de zone. Le classement Natura 2000 de ce site ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense et d'action de l'Etat en mer du sémaphore ainsi que son entretien et sa capacité d'évolution.